

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 43 \(8\)](#)[Item Marie Moret à Adolphe Bonthoux, 7 octobre 1889](#)

## Marie Moret à Adolphe Bonthoux, 7 octobre 1889

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Bonthoux, Adolphe \(1851-\)](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[7 octobre 1889](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Bonthoux, Adolphe \(1851-\)](#)

Lieu de destination2, rue de L'Oiselière, Lyon (Rhône)

### Description

Résumé

Réponse à une lettre de Bonthoux en date du 4 octobre 1889. Envoi du livre de François Bernardot sur le Famillistère. Sur l'impossibilité de Marie Moret d'apporter un concours financier ; sur ses ressources financières et l'emploi de la fortune de Godin.

Notes

Numéro de folio erroné dans l'index du registre.

SupportLe patronyme du destinataire, « Bonthoux », est ajouté au crayon bleu sur

la copie de la lettre.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#), [Librairie](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Œuvres citées

- Bernardot (François), *Le Familistère de Guise : association du capital et du travail et son fondateur Jean-Baptiste-André Godin : étude faite au nom de la Société du Familistère de Guise*, Guise, Imprimerie Édouard Baré, typographie et lithographie, 1889.
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), \*La République du travail et la réforme parlementaire\*. \[Publié par Mme Marie Moret, Vve Godin.\], Paris, Guillaumin, 1889.](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBonthoux, Adolphe (1851-)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Ouvrier/Ouvrière
- Presse
- Socialisme

BiographieOuvrier scieur, anarchiste et militant syndicaliste français né en 1851 à Cessieu (Isère). Joseph Victor Adolphe Bonthoux est installé à Lyon (Rhône) depuis 1879. Il publie dans *Le Droit social* (Lyon, 1882) et dans *L'Étendard révolutionnaire* (Lyon, 1882) des articles qui lui valent en 1882 des condamnations à des peines de prison pour provocation au meurtre, au pillage, à l'incendie et au vol. Il est à nouveau condamné pour avoir participé à une réunion publique anarchiste tenue à la Croix-Rousse en présence de Louise Michel le 3 juillet 1882. Bonthoux trouve refuge en Suisse avant d'être arrêté. Il revient en France en 1883 et est impliqué dans de nouveaux procès. Il évolue vers le collectivisme. En 1888, il adhère au Parti ouvrier français. En 1890, il milite au sein de la Fédération nationale des syndicats ; il est l'un des pionniers lyonnais du 1er Mai. Bonthoux est l'auteur de quelques brochures socialistes.

## Informations sur le document source

CoteFG 43 (8)

Collation3 p. (133r, 134r, 135r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et

métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 22/11/2023

---

Guise Familistère 7 gbr 89

Monsieur Douthou,

J'ai lu avec l'intérêt qu'elle mérite votre lettre du 4<sup>e</sup>, et j'ai bien reçu les documents annoncés dans cette lettre.

De mon côté, je vous envoie, par ce même courrier, le livre que l'Association du Familistère vient de faire établir en réponse au questionnaire de l'Exposition d'économie sociale. Ce livre vous permettra de mieux embrasser l'œuvre du Familistère et, en même temps, il mettra sous vos yeux un extrait du testament de M. Godin.

Quant au concours que vous me faites l'honneur d'attendre de moi, Monsieur, il y a une impossibilité matérielle. Mes ressources n'ont rien de comparable - même de très-loin - à ce qu'étaient celles de mon mari. J'étais mariée en séparation de biens.

La fortune de M. Gadin a reçu son juste et légitime emploi: elle est allée, moitié aux descendants d'un fils qu'il avait d'un premier mariage, moitié à l'œuvre de toute sa vie la Sté du Familistère. Vous le voyez dans le livre que je vous envoie.

Je ne suis pas la gérante de la Société du Familistère. Je n'ai occupé ce poste que 8 mois pour achever l'exercice en cours au décès de mon mari, et faciliter le règlement de toutes choses. Je n'entreprends rien aux opérations de commerce ni d'industrie et vis exclusivement pour la publication des manuscrits de mon mari.

Sur mes ressources je soutiens le journal le Dévoir, charge devenue d'autant plus lourde pour moi que j'ai perdu dans la débâcle du Panama une part considérable de ce que je possédais. Je suis convaincue, Monsieur, qu'en vous adressant à moi (rare avec ou - comme tant d'autres - ma position toute différente. Vous sommes à Guise plusieurs du même nom, jusque

mon ~~mon~~ mari avait des héritiers, ce qui aide à la confusion.

Je fais pour la cause du travail tout ce qui m'est possible en publiant le "Devoir" et les mémoires de M. Gadin. Je ne puis rien distraire de ce qui m'est indispensable pour continuer cette tâche sacrée à mes yeux.

Je ne doute pas, Monsieur, d'être comprise de vous après cet exposé de ma situation et vous prie d'acquiescer, avec le regret de mon impuissance, à l'assurance de toute ma considération.

Marie Gadin

P.S. Je fais un colis postal du livre que je vous envoie et y y joins à La République du travail volume posthume de mon mari - que je viens de publier et dont le prospectus ci-joint vous dira l'importance.